



Asso loi 1901  
N° RNA :  
W042000675



**Thorame Haute**

**26 juillet 2018**

**Compte rendu de**  
**l'Assemblée Générale Ordinaire**  
**du 11 juillet 2018**

l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association "Pont du Moulin de Thorame-Haute" s'est tenue sur convocation écrite du Président, conformément aux délais prévus par les statuts, le 11 juillet 2018 à 18h30, à la salle des fêtes de Thorame-Haute,

En présence de Marc Jauniaux, président, Josette Laurent, vice-présidente, Charly Grac, secrétaire, Sylviane Illy, trésorière.

Et en présence de Monsieur Thierry Otto-Bruc, Maire de Thorame-Haute, et de Monsieur Fabien Bonino, collaborateur de Mme Bagarry, Députée des Alpes de Haute Provence.

Ordre du jour :

- Bilan moral, rapport du président,
- Bilan financier, rapport de la trésorière,
- Montant des cotisations,
- Etat des lieux, programme futur...

- Questions diverses.

Le président ouvre la séance à 18h45 en remerciant les personnes présentes à cette première Assemblée Générale, après un an d'existence de l'Association, pour leur soutien dans nos actions pour la sauvegarde du Pont du Moulin.

Le président présente ensuite les membres du Conseil d'Administration.

### **Bilan moral, rapport du président.**

“Je vous rappelle que le Pont du Moulin appartient à la commune de Thorame-Haute et donc qu'il vous appartient, qu'il a été classé Monument Historique (MH) en 1977 et que pratiquement depuis cette date, il n'a plus été entretenu au point de tomber en ruine et de devenir dangereux. Et pourtant, le propriétaire d'un MH a l'obligation de le conserver.

Notre action a commencé bien avant la création de l'Association.

En fait elle a commencé en novembre 2012 par une lettre ouverte à Monsieur le Maire, lui demandant de relancer une étude de sauvegarde du Pont du Moulin.

En octobre 2014, nous avons organisé une visite de la DRAC qui a remis un rapport alarmant sur l'état du Pont.

Avec notre aide, en janvier 2016, un appel d'offre est lancé par la Communauté de Commune pour une étude de sauvegarde (30k€). Finalement c'est la société UNANIME qui est choisie.

Elle organise des fouilles en août 2016 et en décembre 2016, elle remet son rapport détaillé et prévoit 2 phases de travaux :

- phase 1 ( sauvetage et confortement) ~ 400k€
- phase 2 (mise en valeur et reutilisation) ~ 200k€

Le 14 mars 2017 : assemblée constitutive à la Mairie et Le 12 avril 2017 création de l'Association “pont du moulin de Thorame-Haute”.

Je rappelle que l'Association n'a qu'un seul but : trouver des donateurs et des mécènes pour la sauvegarde du Pont du Moulin dans un cadre élargi et de façon urgente.

Durant cette année d'activité, nous avons créé un site internet d'information : [thorame-haute-pont-du-moulin.fr](http://thorame-haute-pont-du-moulin.fr) ou [pontdumoulin.fr](http://pontdumoulin.fr).

Nous avons ouvert un compte bancaire et lancé des appels aux cotisations et dons au travers d'une large publicité par mail dans le monde entier, affichage et distribution de flyers dans un rayon d'une cinquantaine de km.

Malheureusement les demandes de mécénat auprès de grandes entreprises sont restées sans réponse (elles se tournent de plus en plus uniquement vers l'aide humanitaire)

En juillet 2017 : Nous organisons une nouvelle visite de la DRAC et de la société UNANIME pour une réestimation des travaux de phase 1.

En août 2017, nous avons fait une demande de "rescrit" qui nous a été refusée en décembre 2017 pour essentiellement 2 raisons :

- Pas assez d'ancienneté (3 ans minimum) et
- Pas pour le mécénat de sauvegarde du patrimoine (réservé à la Fondation du patrimoine).

Présentation de 3 conférences et une présentation de l'Association ayant attiré au total une centaine de personnes :

- Thorame : 13/8/17
- Peyresq : 14/8/17
- Mons (Belgique) : 8/3/18
- Thorame : 19/5/18

Interviews pour quelques articles dans les journaux "la Provence", "le Dauphiné libéré"

Publication de 4 lettres d'information à large diffusion par Email (D'une façon générale, nous avons toujours privilégié ce genre de système de diffusion facile et gratuit).

14/2/18 – 6/4/18 – 20/5/18 – 27/6/18

27/3/18 : reportage de Marc Jauniaux sur Radio Verdon

2/6/18 : Interview de Charly Grac et de Marc Liboa sur FR3

Et en avril 2018, BINGO, le Pont du Moulin fait partie des 18 sites retenus parmi plusieurs centaines de candidats pour participer au "loto du patrimoine" de Stéphane Bern, chargé par le président Macron d'organiser cette opération de sauvegarde du patrimoine.

Côté timing, le jeu devrait commencer début septembre, avec un tirage spécial le 14 septembre, veille des Journées du Patrimoine.

Bien entendu, nous devrions participer à cette promotion, notamment aux journées du patrimoine à Colmars, les 15 et 16 septembre.

Tout récemment, le 6 juillet, un spécialiste des vidéos par drone est venu au pied du pont pour la préparation d'une émission sur France2.

Entretemps le pont a continué à se dégrader...suite aux fortes pluies de cette année. Si on pouvait encore passer sur le pont (malgré l'interdiction) l'année dernière, maintenant ce n'est vraiment plus possible.

Et dans le futur proche...

- La Mairie a relancé une demande de subvention de l'Etat (les 50% prévus dans le règlement des MH).
- Notre secrétaire Charly Grac sera l'invité d'une prochaine émission VAQUI en provençal sur France 3 régional.
- Nous attendons la visite de la société unanime fin juillet pour une réactualisation de l'étude et pour le lancement des appels d'offre.

Vous verrez certainement dans le courant de l'été quelques reportages à propos de pont du moulin sur France 2. Nous n'en savons pas plus pour le moment.

Et le médiatique Stéphane Bern devrait certainement présenter les 18 projets retenus lors d'émissions patrimoine sur France 2 et dont il a le secret.

Le célèbre loto devrait rapporter 125 k€ mais qui passeront obligatoirement par la Fondation du patrimoine. Nous organiserons donc une collaboration étroite avec elle. Cela permettra de collecter des fonds supplémentaires d'une autre manière.

L'association du pont du moulin continuera bien-sûr d'exister, acceptera les cotisations et dons et continuera à participer aux réunions, aux discussions, et suivra du mieux qu'elle peut les travaux futurs.

En résumé, et grâce à vous tous, nous progressons rapidement vers une remise en état du Pont du Moulin, ce MH qui fait la fierté de tous les Thoramiens.

Si tout va bien, les travaux devraient débiter l'année prochaine.

Merci à tous. "

L'assemblée Générale approuve à l'unanimité le rapport moral par applaudissements nourris.

### **Bilan financier, rapport de la trésorière.**

Sylviane Illy, trésorière, présente les résultats comptables :

Cotisations : 64

Montant : 685€ (yc renouvellements et 5€)

Dons : 50 (entre 10 et 1200€) – Nous les en remercions encore ici très chaleureusement.

<b>Recettes</b>		<b>Dépenses</b>	
cotisations	685.00€	Banque (1.4%)	85.08€
dons	5619.00€	Fonctionnement (3.6%)	213.64€
intérêts	7.19€		
<b>TOTAL</b>	<b>6311.19€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>298.72€</b>

<b>Frais de fonctionnement</b>	
Inscription asso	44.00€
affiches	57.40€

flyers	22.80€
Site web "pontdumoulin.fr"	6.64€
Courrier 30/3/2018	13.52€
flyers	24.00€
Courrier 6/3/2018	9.44€
flyers	20.00€
courrier	7.38€
site web " <a href="http://thorame-haute-pont-du-moulin.fr">thorame-haute-pont-du-moulin.fr</a> "	8.46€
<b>TOTAL</b>	<b>213.64€</b>

<b>banque</b>	<b>Au 1/7/2018</b>
CCP	1003.78€
Liv A	5008.69€
<b>Total</b>	<b>6012.47€</b>

Le budget prévisionnel est présenté par le Président.

<b>Actifs</b>		<b>Passifs</b>	
CCP	1003.78€	Frais de clôture compte	50.00€

Liv A	5008.69€		Frais de clôture Asso	50.00€
intérêts	7.19€		Frais de fonctionnement(1an)	100.00€
cotisations	640.00€	?	Frais de banque (1an)	100.00€
Dons	4000.00€	?	Don à la Mairie	10359.66€
TOTAL	10659.66€		TOTAL	10659.66€

Les cotisations et dons directs seront certainement à la baisse vu l'apparition du Loto et de la Fondation du patrimoine.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

### **Montant des cotisations**

Sur proposition du Président, le montant des cotisations demeure inchangé à 10€. (n'oubliez pas de payer votre cotisation pour cette période 2018-2019 !)

### **Questions diverses.**

Le bilan moral du président était illustré de quelques diapositives montrant l'évolution des dégradations du Pont.

Quelques détails des travaux à réaliser ont été décrits.

Le président lève la séance à 20h00 et invite les participants à prendre le verre de l'amitié.

Marc Jauniaux

Président

